

école nationale supérieure des sciences
de l'information et des bibliothèques

Diplôme de conservateur de bibliothèque
Rapport de stage

**Le département jeunesse de la
bibliothèque municipale de Marseille**

Sylvie Martin

2001

BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



8142660

Sommaire

INTRODUCTION	3
1. LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE MARSEILLE : UN RESEAU ET UNE BMVR	4
1.1 LE CONTEXTE	4
1.2 DONNEES FONCTIONNELLES DES SECTIONS JEUNESSE	5
1.2.1 SURFACES ET PRESENTATION DES ESPACES PUBLICS	5
1.2.2 COLLECTIONS	6
1.2.3 BUDGET	7
1.2.4 PERSONNEL : EFFECTIFS ET STATUTS	9
1.2.5 LECTORAT ET PRET	9
1.3 UNE ORGANISATION EN REPONSE AUX MISSIONS	11
1.3.1 ORGANISATION DES SERVICES, ORGANISATION DU TRAVAIL	11
1.3.2 SYSTEME D'INFORMATION	12
1.3.3 VIE DES COLLECTIONS	13
1.3.4 PUBLICS ET ACTION CULTURELLE	14
1.4 ÉVOLUTIONS ET PERSPECTIVES DANS LE CADRE DU NOUVEAU BATIMENT DE L'ALCAZAR	15
2. ACTIVITES PENDANT LE STAGE	17
2.1 OBSERVATION DES ACTIVITES DE DIRECTION	17
2.2 PARTICIPATION AU QUOTIDIEN DE LA BIBLIOTHEQUE	17
2.3 LE PROJET DE L'ÎLE AUX LIVRES	18
2.4 LE TRAVAIL DE MEMOIRE : LES DEPARTEMENTS JEUNESSE AU SEIN DES BMVR	19
CONCLUSION	20
ANNEXES	21
ANNEXE 1 : ORGANIGRAMME DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE MARSEILLE.	21
ANNEXE 2 : SCHEMA DIRECTEUR D'ORGANISATION BMVR, ETAPE 2, ANALYSE DE L'EXISTANT, GRECOM ORGANISATION.	22



Introduction

Le stage d'étude constitue dans la scolarité de l'ENSSIB un moment privilégié de notre apprentissage pratique même s'il conserve un côté plus théorique dans lequel s'inscrit le travail de mémoire. Il était donc important pour moi de trouver un établissement qui compléterait au mieux ma formation initiale et qui satisferait en même temps mes inclinations. C'est pour répondre à ces critères que j'ai choisi comme lieu de stage une bibliothèque municipale, mes travaux du premier semestre de l'ENSSIB m'ayant davantage familiarisée avec les bibliothèques universitaires.

La bibliothèque municipale de Marseille m'intéressait alors à plusieurs titres. Bibliothèque municipale classée, elle emploie des agents de l'État et correspond donc aux types d'établissements qui me sont ouverts. Sa bibliothèque centrale et l'étendue de son réseau en font un établissement important, tant par le volume de son budget, de son personnel et de ses collections que par la variété de ses activités. De plus, elle est actuellement en mutation puisqu'elle est en train d'organiser le bâtiment de l'Alcazar qui devrait ouvrir à la fin de l'année 2002. L'établissement est donc en pleine réflexion sur ses services actuels et sur les nouveaux services qu'il veut pouvoir offrir à l'Alcazar, sur les nouvelles organisations à mettre en place. Le statut de Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale intéresse en France douze bibliothèques, dont Marseille. Il présente l'intérêt d'être encore en chantier, puisqu'il ne définit pas avec précision les missions de ces établissements. Il m'offrait donc un terrain d'investigation pour mon mémoire d'étude.

Le choix que j'ai fait d'effectuer mon stage au département jeunesse de la bibliothèque me permettait d'être introduite dans une section particulièrement touchée par les mutations de la future BMVR puisqu'elle va ouvrir à l'Alcazar un nouveau service qui est en train de se construire : un centre de ressources en littérature jeunesse. De plus, le département jeunesse est un lieu privilégié pour observer la vie du réseau tout entier et il connaît à la période du stage d'étude, effectué du 12 septembre au 2 décembre 2000, une activité saisonnière due à la rentrée scolaire (mise en place des activités de l'année, époque du Temps des livres) qui lui confère un intérêt encore plus grand.

1. La Bibliothèque municipale de Marseille : un réseau et une BMVR

Les services de la bibliothèque municipale de Marseille, du fait de son organisation en réseau, se répartissent à travers la ville. Tous les bâtiments comprennent une section jeunesse, mais les différences de taille et de public ne leur permettent pas de mener la même politique. La section jeunesse de la bibliothèque Saint-Charles est assez représentative de l'activité du reste du réseau même si elle a en plus des fonctions de coordination et si des particularités subsistent dans les autres bibliothèques. Elle est par contre la plus sensible à la création de la BMVR puisqu'elle est destinée à déménager dans le nouveau bâtiment.

1.1 Le contexte

Établissement créé le 10 mars 1799, la bibliothèque municipale de Marseille est placée depuis septembre 1998 sous la direction de François Larbre, conservateur d'État. Elle connaît actuellement une importante mutation. Après deux siècles d'existence, elle prépare un nouveau déménagement dans le bâtiment de l'Alcazar qui doit ouvrir ses portes à la fin de l'année 2002. Ce prochain déménagement, dû à la création d'une BMVR¹, bouleverse la bibliothèque qui voit ses missions s'élargir et qui change d'échelle de grandeur, ce qui entraîne une nouvelle organisation du personnel et des collections. L'ouverture de l'Alcazar fera de Marseille la plus grosse bibliothèque municipale de France. Elle est également le plus important chantier entrepris par la Ville de Marseille pour ses bâtiments municipaux. Il est par ailleurs question que cet établissement passe sous la tutelle de la communauté de communes, ce qui modifiera pour Marseille la portée de son équipement culturel.

Actuellement, la bibliothèque municipale de Marseille est organisée en réseau et la bibliothèque Saint-Charles a la fonction de tête de réseau en accueillant l'administration et plusieurs services uniques comme le fonds ancien, le service aux collectivités, les bibliobus de prêt, etc. Placée sous la tutelle de la Direction Générale des Affaires Culturelles de la Ville, elle représente déjà l'un des plus gros postes budgétaires des établissements culturels municipaux avec l'Opéra et les musées. En tant que bibliothèque municipale classée, elle bénéficie de personnel d'État, en l'occurrence 4 conservateurs et un bibliothécaire, mais la très grande majorité de son personnel appartient à la fonction publique territoriale. Elle touche

¹ Le projet de BMVR de Marseille a été approuvé par le Conseil municipal le 24 mars 1997, ce qui a permis au dossier d'être présenté au ministère avant le 31 décembre 1997, date imposée par le décret n°93-174 du 5 février 1993.

un public presque exclusivement marseillais, notamment dans les bibliothèques de secteur et dans les bibliothèques de quartier. Mais la richesse de ses fonds patrimoniaux lui permet de toucher également un public plus large, surtout universitaire, et ces collections ont vocation à s'accroître considérablement depuis le rattachement de la bibliothèque, en 1995, au pôle associé d'Aix-Marseille pour les échanges dans le monde méditerranéen².

1.2 Données fonctionnelles des sections jeunesse

Le réseau des bibliothèques de la ville de Marseille est composé d'une bibliothèque centrale appelée « Saint-Charles », de deux bibliothèques de secteur (la bibliothèque du Merlan et la bibliothèque Léon-Gabriel Gros, dite aussi bibliothèque Bonneveine) et de cinq bibliothèques de quartier (Castellane, la Grognarde, Saint-André, Cinq-Avenues et le Panier). Une troisième bibliothèque de secteur, destinée à améliorer la desserte des quartiers Nord, est actuellement à l'étude pour 2005 à Saint-Antoine.

1.2.1 Surfaces et présentation des espaces publics

Le réseau des bibliothèques municipales de Marseille présente une surface totale de 14 300 m². Les collections pour la jeunesse en occupent une part importante, 1204 m², réparties comme suit :

250 m² à la bibliothèque Saint-Charles, distribués sur deux étages. Au rez-de-chaussée se trouvent les albums, BD, contes, vidéos, cédéroms et le fonds professionnel, au premier étage sont rangés les romans, les usuels, les ouvrages en langue étrangère et les documentaires. Les périodiques sont répartis sur les deux étages. Les lecteurs disposent de tables de travail également aux deux étages.

570 m² dans les bibliothèques de secteur, celle du Merlan et celle de Bonneveine, soit respectivement 270 m² et 300 m².

384 m² dans les cinq bibliothèques de quartier.

À ces différentes salles de lectures viennent s'ajouter 2 bibliobus, l'un dépendant de Saint-Charles, l'autre de la bibliothèque du Merlan, ce dernier n'étant pas destiné aux prêts mais aux animations dans les cités. Le service ABC (Annexes Bibliobus Collectivités) dispose

² Ce pôle associé se compose, outre de la bibliothèque municipale de Marseille, de la bibliothèque municipale d'Aix-en-Provence, du Service commun de la Documentation de l'Université Aix-Marseille I, de la Chambre de

lui aussi de 4 bibliobus proposant entre autres documents des ouvrages pour la jeunesse. Le service de prêt aux collectivités jeunesse, situé dans les magasins de Saint-Charles, occupe quant à lui 528 mètres linéaires.

Viennent également s'ajouter des espaces de magasins situés à Saint-Charles : 540 mètres linéaires réservés au fonds de conservation de l'Île aux livres.

La présentation des espaces publics est assez classique. Le cas de Saint-Charles a ceci de particulier qu'il a été le premier aménagé, en 1972, et qu'il souffre en conséquence d'une apparence plus vieillotte, notamment dans le coin des tout-petits. En effet, ceux-ci ne bénéficient pas de mobilier adapté à leur taille et à leur pratique de la lecture. De plus, les tables de travail ne sont pas suffisantes pour accueillir les nombreux collégiens qui viennent travailler à la bibliothèque. Il n'existe pas non plus de toilettes à la taille des enfants ni de table à langer. Par contre, les étagères et les bacs sont à la hauteur des enfants.

1.2.2 Collections

Les collections destinées à la jeunesse représentent un peu plus du quart des collections des bibliothèques de Marseille³. Mais cette proportion tend à augmenter au niveau des entrées du fait, sans doute, de l'importance minorée des fonds patrimoniaux dans le nombre d'acquisitions, et d'une politique documentaire favorable à la jeunesse ces dernières années. Les exemplaires enregistrés en jeunesse représentent alors juste un tiers des enregistrements effectués dans tout le réseau⁴.

Lieu	Nombre de volumes
Saint-Charles salle de lecture	26 981
Saint-Charles collectivités	23 476
Saint-Charles bibliobus	7 074
Saint-Charles Île aux livres	30 580
Merlan	30 600
Bonneveine	24 000
Bibliothèques de quartier	44 000

Commerce et d'Industrie de Marseille-Provence et de la Maison méditerranéenne des Sciences de l'Homme.

³ En 1999, les ouvrages destinés à la jeunesse représentent 185 784 notices bibliographiques sur 666 328.

⁴ En 1999, les exemplaires enregistrés en jeunesse sont au nombre de 25 495 sur 78 803 dans le réseau, soit 32,4 %.

Le nombre d'abonnements en cours est proportionnellement moins important en jeunesse que chez les adultes, car les titres disponibles sont moins nombreux. Seuls 14 % des abonnements en cours à la bibliothèque sont destinés à la jeunesse. Par contre, la presse professionnelle occupe une place notable parmi les abonnements du département jeunesse.

La présence en magasin d'un fonds de conservation distingue le cas de Saint-Charles des autres bibliothèques. Ce fonds représente 16,4 % des fonds jeunesse sur l'ensemble du réseau. Il se compose exclusivement de livres (30 500 volumes) et de 80 dessins originaux.

En ce qui concerne le fonds en prêt, les livres y sont également majoritaires, même si les supports y sont plus variés que dans le fonds de conservation. À Saint-Charles, qui est à cet égard représentatif du réseau, on dénombre :

Type d'ouvrages	Nombre de volumes
Albums	23,3 %
BD	4,9 %
Romans	18,5 %
Contes	4,9 %
Périodiques	3,6 %
Documentaires	32,8 %
Vidéos	1,4 %
Cédéroms	0,9 %
Langues étrangères	2,6 %
Fonds professionnel	42,3 %

Il faut remarquer que les cédéroms ne sont en prêt dans les bibliothèques que depuis octobre 2000 et ne sont pas encore assez nombreux pour satisfaire la très forte demande. Quant à la musique, si elle n'est pas présente dans les collections de Saint-Charles, elle fait partie des collections jeunesse dans les autres bibliothèques. À l'inverse, les contes sont sur-représentés à Saint-Charles par rapport à l'état des collections dans le reste du réseau.

1.2.3 Budget

Le budget des sections jeunesse a représenté 20 % du budget du réseau en 1999, mais si l'on ne considère que le budget d'acquisition des imprimés, cette part descend à 15,8 %. Le budget de la section jeunesse de Saint-Charles est assez représentatif, dans sa répartition, du

budget des autres sections jeunesse du réseau, si l'on excepte son budget d'équipement pour les acquisitions, dont elle est la seule à bénéficier, et qu'elle consacre à l'Île aux livres. Ce budget se répartit comme suit :

Budget de fonctionnement : 681 600

Budget d'équipement : 111 199

Le budget de fonctionnement se distribue de la manière suivante :

Poste budgétaire	Montant en francs
Acquisitions (imprimés, vidéos, cédéroms)	565 600
Abonnements	40 000
Animations	76 000

Le poste budgétaire destiné aux animations est proportionnellement plus élevé en jeunesse qu'en section adultes. Cependant, du fait de la capacité de leurs locaux, toutes les sections jeunesse ne peuvent pas utiliser cette ligne budgétaire qui est alors partagée entre les autres sections jeunesse. Une manifestation comme le Salon des Bébés et des Livres, organisé par la section jeunesse de Saint-Charles, a bénéficié en 2000 de 100 000 francs supplémentaires, pris en grande partie sur le budget d'animation, qui ont financé les activités proposées gratuitement lors du Salon. Le partenariat avec l'Association des libraires marseillais, mandaté par la Ville pour organiser l'ensemble de la manifestation, permet également une participation financière d'un organisme extra-municipal. L'Association a en effet pris en charge l'organisation des espaces et la salle de spectacle.

Les acquisitions se font selon la règle des marchés publics. Les acquisitions livres jeunesse sont l'objet d'un marché à part entière, tandis que les autres supports sont englobés dans les marchés passés pour l'ensemble du réseau. Pour une dernière année, un certain nombre d'ouvrages ont encore été achetés hors marché, sans dépassement du seuil des 300 000 francs par fournisseur. 2

1.2.4 Personnel : effectifs et statuts

Les sections jeunesse employaient, en 1999, environ 50 personnes sur les 261 du réseau. Elles ne bénéficient d'aucun membre du personnel d'État.

Statut	Employés dans le réseau en jeunesse	Employés à Saint-Charles	Équivalent temps plein
Conservateurs	0	1	1
Bibliothécaires	1	1	2
Assistants qualifiés	7	4	9,1
Assistants	2	3	5
Agents du patrimoine	0	1	1
Personnel d'autres filières (administrative, technique, sociale, etc.)	14	7 (dont un B)	20,5
Contractuels	0	0	0
CES, CEC, vacataires	3	1	2
Emplois jeunes	2	2	3
TIGE	0	2	1
Total	29	22	44,6

Des réunions régulières permettent l'information de tous les membres du personnel. À la section jeunesse de Saint-Charles, le personnel de catégorie B se réunit toutes les semaines, le personnel de catégorie C tous les deux mois. Parallèlement, trois fois par an, ont lieu des réunions où est convoqué le personnel de catégories A et B de toutes les sections jeunesse. Le personnel de catégorie A de tout le réseau est convoqué par le directeur tous les mois, les chefs de service toutes les semaines, le personnel de catégorie B tous les deux mois.

La place réservée à la formation continue est importante pour tous les cadres d'emploi. À cela viennent s'ajouter les préparations aux concours. Le nombre de jours de formation a représenté en 1999, à Saint-Charles, 4,2 % des jours travaillés.

1.2.5 Lectorat et prêt

Les sections jeunesse représentent une partie importante du lectorat de la bibliothèque, en accueillant les enfants jusqu'à 16 ans, sans exclure les adultes. Selon les estimations de 1999, elles représentant 33,8 % en terme de fréquentation, ce qui est nettement supérieur à la part du budget et du personnel dédiée à la jeunesse, qui ne représentent respectivement que 20 % du total de la bibliothèque. La proportion d'un tiers environ correspond par contre aux proportions observées en terme d'exemplaires enregistrés.

Le taux de fréquentation est une moyenne calculée sur la ville. Il subit des variations selon les bibliothèques. Ces variations sont notables par l'observation du nombre d'emprunteurs actifs et de nouveaux inscrits. Les taux de nouveaux inscrits sont plus élevés que les taux d'emprunteurs actifs du fait du fort taux de renouvellement du public correspondant aux ruptures du cursus scolaire.

Emprunteurs actifs 1999			
Bibliothèque	Enfants	Jeunes ⁵	% sur l'ensemble de la bibliothèque
Saint-Charles	1401	576	23,7 %
Merlan	1779	569	41,6 %
Bonneveine	2818	896	33,4 %
ABC	2135	501	38,7 %
Total	8133	2542	33,1 %

Nombre de nouveaux inscrits 1999			
Bibliothèque	Enfants	Jeunes	% sur l'ensemble de la bibliothèque
Saint-Charles	955	373	26,3 %
Merlan	1181	241	50,4 %
Bonneveine	1162	278	36 %
ABC	1253	257	44,9 %
Total	4551	1149	36,7 %

Le public des sections jeunesse représente une part moins importante du public de Saint-Charles du fait de l'importance de sa section adulte. La bibliothèque du Merlan est elle aussi un cas à part. Elle connaît en effet un public très important pour sa section jeunesse du fait de son implantation dans les quartiers Nord, dont la population est plus jeune que celle du centre ville.

Il n'est pas possible de dénombrer le public adulte qui fréquente les sections jeunesse (la carte adulte autorise les emprunts dans les deux sections) et qui n'est pourtant pas négligeable : parents, professionnels de l'éducation. Les cartes collectivités permettent d'ailleurs à ces derniers d'emprunter 50 documents en section jeunesse. Ces prêts représentent à Saint-Charles 10 % des prêts de la salle de lecture.

⁵ La carte jeune est accordée à partir de 14 ans et permet aux enfants d'emprunter des documents de la section adulte.

Tous ces publics effectuent en jeunesse 39 % des prêts d'imprimés des bibliothèques de Marseille.

1.3 Une organisation en réponse aux missions

Les sections jeunesse répondent à des missions extrêmement variées. Elles doivent en effet offrir au public une lecture de loisir et une recherche documentaire plus scientifique. À cette fin, elles effectuent de l'aide à la recherche, du conseil, du prêt de documents, des visites de la bibliothèque et des animations qui doivent conduire l'enfant à la lecture, et les adultes à la connaissance du livre pour enfants.

1.3.1 Organisation des services, organisation du travail

L'organisation des sections jeunesse est assez complexe à Marseille dans la mesure où elles sont dépendantes de plusieurs services tout en comprenant plusieurs services. En effet, les sections jeunesse des bibliothèques de secteur et de quartier dépendent chacune de leur bibliothèque, tandis que Saint-Charles dépend directement de la direction de la bibliothèque municipale. Cette organisation est due à l'absence de service lecture publique. Chaque section organise le travail du personnel en deux temps : le travail interne et le service public, selon une proportion d'un tiers/deux tiers. Le cas de Saint-Charles est particulier dans la mesure où cette section regroupe à la fois une salle de lecture, le bibliobus, le service des collectivités emprunteuses qui constitue un fonds spécial et le fonds de conservation. Chacun de ces services repose sur une équipe plus ou moins large, sachant que la salle de lecture est animée par l'ensemble du personnel. C'est également Saint-Charles qui a la responsabilité du Service central jeunesse (service des entrées).

Le travail interne se divise en tâches pour la section à proprement parler et en tâches pour le service des entrées jeunesse qui se compose de deux personnes, mais auquel participe par roulements tout le personnel des sections jeunesse. Ce service des entrées jeunesse s'occupe de l'ensemble des livres jeunesse du réseau, depuis l'analyse des ouvrages jusqu'à l'exemplarisation. L'analyse des ouvrages (lecture, critique, indexation) se fait en comité de lecture regroupant du personnel de l'ensemble du réseau puis chaque bibliothèque procède à ses propres commandes. Les documents, livrés au service des entrées, y sont entièrement traités (récupération des notices sur *É* lectre, catalogage unimarc des documents spécifiques

tels que les livres en langues étrangères, les vidéos, les cédéroms, exemplarisation). Le contrôle et le pointage des toutes les livraisons, le suivi des factures est fait au service des entrées. Seul l'équipement matériel se fait dans chacune des sections. Saint-Charles a également la responsabilité du service des périodiques jeunes : catalogage des titres et dépouillement de la presse professionnelle, suivi budgétaire des abonnements, enregistrement et bulletinage manuel.

Chaque bibliothèque a son propre fonctionnement pour gérer la salle de lecture. À Saint-Charles, la salle de lecture est rangée à deux moments distincts : lorsque la section est fermée au public, deux demi-journées par semaine pendant lesquelles un rangement systématique est effectué, et pendant les heures d'ouverture du public, au fur et à mesure des retours de documents. Les bibliothèques de secteur et de quartier qui pratiquent un prêt centralisé font participer à cette tâche le personnel de la section jeunesse comme le personnel de la section adulte. Le bibliobus a un emploi du temps particulier. Il tourne dans les écoles maternelles et élémentaires, ainsi que dans les crèches. A chaque rentrée scolaire, les sites sont choisis en fonction du projet de l'équipe pédagogique et de l'éloignement des bibliothèques par rapport aux équipements scolaires. Le service des collectivités présente la particularité de recevoir le public sur rendez-vous. Il prête 250 à 500 ouvrages pour une durée de 3 à 6 mois aux collectivités scolaires, les collectivités sociales étant desservies par le service ABC, même si la totalité du fonds est géré par le département jeunesse.

1.3.2 Système d'information

La bibliothèque de Marseille a procédé à une première informatisation en 1986. Le choix s'est porté sur le logiciel « ALS 88/904 », proposé par la société britannique ALS, dont le principal avantage était d'être accompagné de platines de prêts-retours permettant des manipulations très rapides. Il nécessitait du matériel informatique spécifique. La réinformatisation faite en 1998 a été faite en obéissant à une des contraintes de l'ancien logiciel qui est le marquage spécifique. Pour éviter d'intervenir manuellement sur tous les exemplaires et étant donné les avantages de manipulation offerts par ALS, cette société a été reprise avec leur nouveau logiciel « ALS Meritus » qui permet le catalogage en Unimarc et la dérivation de notices. Il réutilise les platines de prêts-retours mais peut utiliser du matériel informatique banalisé. La migration d'un logiciel à l'autre a eu lieu le 18 août 1998.

Actuellement, la bibliothèque prépare un nouveau marché informatique, marché unique qui comprend le logiciel de gestion de bibliothèque et le marquage. Pour l'ouverture de la BMVR, tous les documents auront été rééquipés. L'objectif poursuivi est entre autres de permettre la mise en réseau du catalogue sur Internet. Une rétroconversion des catalogues papier est également en cours. Elle touche la section jeunesse à travers l'Île aux livres. Dans ce fonds de conservation, le fonds ancien, les dessins originaux et une partie du fonds issu du désherbage de bibliothèques ne faisant pas partie du réseau n'ont en effet jamais été informatisés. La rétroconversion informatique devrait être achevée pour la section jeunesse au premier semestre 2002. Elle touche un fonds relativement important puisque pour l'instant, environ 7000 ouvrages ne sont ni inventoriés ni cotés, 80 dessins ne sont pas catalogués et 500 fiches de formats divers sont regroupées.

La consultation du catalogue informatisé se fait directement par le public qui dispose de postes informatiques dans toutes les sections jeunesse. Ces postes sont pour l'instant réservés à cet effet, il y est interdit de consulter des cédéroms ou Internet. Cependant, ils ne sont pas bloqués sur le catalogue. Par défaut, le catalogue informatique donne d'abord accès aux documents du site dans lequel il est consulté.

1.3.3 Vie des collections

La présence du pôle associé de la BNF ne concerne pas les collections des sections jeunesse. Par contre, l'institution du dépôt légal imprimeur et celle du dépôt légal éditeur, qui date de mai 2000, font entrer dans les collections de la bibliothèque des ouvrages pour la jeunesse par un autre biais que les acquisitions. En effet, un nombre important d'imprimeurs sont installés dans la région et quelques éditeurs (Actes Sud, Rouge Safran, etc.) ont des collections pour la jeunesse. Ces ouvrages reviennent au service du dépôt légal, mais il est envisageable que le 2^e exemplaire imprimeur vienne enrichir les collections de Saint-Charles, puis de l'Alcazar.

Tous les documents sont en prêt dans les salles de lecture, à l'exclusion des usuels. Parmi ces documents, les bandes dessinées représentent une forte proportion des emprunts. Le droit de prêt est le même en section jeunesse qu'en section adulte, à la différence que les périodiques sont également prêtés, ce qui ne se pratique pas, ou très peu, dans les sections adulte. La consultation sur place reste tout de même importante en section jeunesse. Certains

lisent albums et bandes dessinées dans la bibliothèque et de nombreux scolaires effectuent des recherches pour leurs exposés.

Récemment, une opération de désherbage a été initiée, qui se poursuit toujours, et qui devrait permettre ensuite un entretien continu des fonds. Ce désherbage touche toutes les sections jeunesse qui versent le résultat de leur travail à l'Île aux Livres dont les collections se complètent entre autre par ce biais. Les bibliothèques de quartier avaient constitué dans les magasins de Saint-Charles une réserve qui a elle aussi été dés herbée au profit de l'Île aux Livres. Ce fonds de conservation a aussi bénéficié du désherbage d'une bibliothèque extérieure au réseau de la Ville de Marseille : celle de la bibliothèque départementale de prêt des Bouches-du-Rhône. Un projet de conservation partagée est d'ailleurs en train de se mettre en place au sein de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, projet qui ne concerne que la littérature pour la jeunesse. Il se composera d'un réseau de bibliothèques municipales et départementales, ainsi que de bibliothèque d'instituts de formation, qui feront bénéficier de leur désherbage quelques-unes d'entre elles qui se sont proposées comme pôle d'excellence dans un domaine et qui conserveront donc un fonds. La bibliothèque municipale de Marseille sera le plus gros fonds de conservation de ce réseau et ne sera pas spécialisée dans un domaine particulier.

1.3.4 Publics et Action culturelle

Le public des bibliothèques de la ville sont extrêmement hétérogènes. On note des différences sociales et des différences d'âge relativement importantes selon les quartiers dans lesquels les bibliothèques sont implantées. Selon une étude menée en 1994 par Jacques Vialle⁶, les bibliothèques de secteur sont fréquentées à 64,1 % par des scolaires et étudiants tandis que les bibliothèques de quartier n'accueillent ce public qu'à hauteur de 24 % de leur lectorat. Par ailleurs, la ville de Marseille n'est pas couverte de façon homogène par son réseau de bibliothèques. Les secteurs Nord-Est, Est et Sud-Est ne sont en effet pas desservis de manière satisfaisante.

Les bibliothèques pour enfants connaissent des plages d'ouverture moindres que les autres sections des bibliothèques de Marseille, mais ces horaires correspondent aux disponibilités des enfants. D'ailleurs, les heures de fermeture au public sont l'occasion

⁶ Jacques Vialle, *Écologie d'un espace public, les bibliothèques municipales de Marseille*, Ville de Marseille, Bibliothèques municipales, 1994.

d'accueillir des groupes, et notamment des classes de maternelle, primaire et collège, mais aussi des groupes d'adultes étrangers, etc. Les actions de la bibliothèque jeunesse visent également les tout-petits, ceux qui ne lisent pas encore, à travers un travail approfondi avec les crèches. Les lectrices des crèches de la ville sont notamment accueillies chaque année à la bibliothèque Saint-Charles pour une formation. Des séances de contes sont régulièrement organisées dans les différentes sections jeunesse, des auteurs et des illustrateurs invités, des ateliers proposés aux enfants.

Les sections jeunesse produisent plusieurs types de publications : une bibliographie annuelle, des bibliographies thématiques et une revue, le *P'titlu*, qui est tout particulièrement dédié à la lecture des tout-petits. Elles participent au Temps des Livres en organisant, conjointement avec l'association des libraires marseillais, le Salon des Bébés et des Livres, qui accueille le stand jeunesse de la bibliothèque municipale, des stands de libraires, d'éditeurs et de nombreuses animations pour les enfants (contes, lectures, spectacles, calligraphie, peinture, utilisation de cédéroms, etc.), dont le programme change chaque année.

D'autres actions sont développées en partenariat avec différentes institutions. Depuis 1995, la section jeunesse de Saint-Charles participe au plan de développement des BCD. Elle fait partie du groupe de pilotage rassemblé à l'Inspection académique et qui décide, avec la ville de Marseille, de l'attribution du budget pour l'aménagement des BCD, et pour la formation des professeurs des écoles à l'animation des BCD. À ce jour, 47 BCD ont été équipées, ce qui couvre 10 % des écoles de la ville de Marseille. Elle participe également à l'organisation du Prix du Livre Jeunesse Marseille, en collaboration avec l'Inspection académique, l'Association des Libraires marseillais, la ville et le conseil général.

Certains membres du personnel participent également à des formations du CNFPT, destinées à des professionnels des bibliothèques, et à la formation des professeurs des écoles par le biais de l'IUFM d'Aix-Marseille. Ces actions à l'extérieur de l'établissement sont complétées par des participations à des colloques.

1.4 Évolutions et perspectives dans le cadre du nouveau bâtiment de l'Alcazar

L'ouverture du nouveau bâtiment sur le cours Belsunce à la fin de l'année 2002 va considérablement augmenter les capacités d'accueil du département jeunesse, puisqu'il bénéficiera alors de 1140 m² répartis sur deux étages. L'espace sera divisé entre la fiction

(albums, romans et bandes dessinées) au rez-de-chaussée et les documentaires à l'étage. De plus, une salle de consultation sera réservée au public de l'Île aux livres. Si les missions actuelles du département jeunesse sont maintenues dans ce nouveau cadre, la création de la BMVR offre cependant de nouvelles possibilités au service. Les animations prévues à la bibliothèque bénéficieront tout d'abord d'espaces spécifiques. Une salle de contes et un atelier d'arts plastiques sont notamment prévus dans le département. Les expositions pourront avoir lieu dans un espace commun aux autres départements, dans de meilleures conditions qu'à Saint-Charles.

Le service de l'Île aux Livres, qui est une des composantes du projet de BMVR, et qui a été préféré à la création d'autres services comme une ludothèque ou une artothèque, drainera un public nouveau intéressé par un centre de ressources en littérature jeunesse : enseignants et formateurs d'enseignants, universitaires, illustrateurs, conteurs, écrivains, éditeurs, sans oublier les nostalgiques à la recherche de leurs livres d'enfance. Outre la consultation du fonds de conservation jeunesse et du fonds de référence, ce service sera chargé d'organiser des conférences, des rencontres, des formations, des expositions, de coordonner les publications du département jeunesse, etc.

L'ouverture de ce service ainsi que le changement de dimensions du département entraîneront une réorganisation du personnel, d'autant que le service aux collectivités et le bibliobus resteront à Saint-Charles. L'augmentation des heures d'ouverture contribuera à la modification de l'organisation du travail. Mais celle-ci est dès à présent touchée par la mise en place de l'Alcazar. En effet, des commandes sont déjà faites pour compléter le fonds de Saint-Charles qui sera déménagé. Le fonds se composera comme actuellement de livres, de vidéos et de cédéroms. Viendront s'y ajouter des documents sonores destinés à la jeunesse, ainsi que des accès à Internet. Le personnel des sections jeunesse est également sollicité par des opérations de préfiguration de la BMVR, et travaille sur des sujets aussi variés que le mobilier, la politique documentaire, les conditions de travail, etc.

2. Activités pendant le stage

2.1 Observation des activités de direction

Au cours du stage, les occasions ont été nombreuses de suivre la responsable du service, Annie Poggioli-Barry dans ses déplacements et d'observer les différentes activités auxquelles elle est tenue. Ainsi, la participation aux réunions de chefs de service, de cadres A, aux réunions internes du service avec le personnel du département jeunesse, m'a permis de percevoir l'organisation de la bibliothèque dans son ensemble, d'appréhender le processus de communication interne et de prendre en compte l'étendue des questions traitées avec les différents types de personnel. Cela m'a aussi permis de prendre connaissance des dossiers en cours à la bibliothèque, notamment celui des marchés informatiques dont j'ai pu suivre plusieurs étapes. La participation aux réunions extérieures à l'établissement m'a permis de rencontrer les différents partenaires du département jeunesse, et notamment, dans le cadre du programme d'équipement des BCD de la Ville de Marseille, l'Inspection académique, ainsi que différents intervenants des animations organisées par la bibliothèque : lectrices, calligraphes, etc.

Il m'a été également permis de suivre le déménagement progressif du service des entrées jeunesse, associé à la mise en place d'un service des entrées unique. Cela s'est concrètement traduit par l'installation du personnel et de l'équipement d'un service, ainsi que par une nouvelle organisation du personnel sensée préfigurer l'organisation de la BMVR après l'ouverture de l'Alcazar. Cette activité s'inscrit plus généralement dans la gestion du personnel dont est responsable le chef de service.

De façon plus anecdotique, j'ai pu aussi me rendre chez un libraire d'ancien et chez un galeriste afin d'acheter des livres et des dessins originaux.

2.2 Participation au quotidien de la bibliothèque

Ma participation aux tâches de tous les jours du département jeunesse m'a amené à effectuer des permanences dans la salle de lecture et donc d'être confrontée au public, à ranger les livres dans les rayonnages et donc de connaître peu à peu le fonds de la bibliothèque, à recevoir les représentants des éditeurs. J'ai pu également participer à la réception des classes de primaire et de collège, à celle des lectrices de crèche. J'ai pris part au

comité de lecture régional qui est trimestriel et réunit des bibliothécaires de toute la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Parallèlement à ce travail régulier, certaines occupations relèvent d'événements ponctuels, mais qui requièrent un important travail d'organisation. Ainsi, le mois d'octobre est pour toute la France le moment du Temps des Livres. Le département jeunesse y participe activement en organisant le Salon des Bébés et des Livres. J'ai pu contribuer de plusieurs façons à cette manifestation. Tout d'abord en collaborant à la publication périodique du département, le *P'titlu*, dont un numéro est sorti juste avant le Salon. Ensuite en préparant une vitrine autour de l'œuvre de Jean Perrot, invité à prononcer une conférence sur le baroque dans la littérature jeunesse dans le cadre du Salon. Enfin, pendant le week-end du Temps des livres, j'ai tenu différents stands, dont le stand d'information du département jeunesse de la bibliothèque.

La visite des différentes bibliothèques municipales de Marseille a contribué à me faire connaître le fonctionnement du réseau des bibliothèques marseillaises et de voir la diversité des sections jeunesse, à travers leur espace, l'organisation de leur fonds et de leur personnel. Enfin, par la visite de différents salons du livre jeunesse (Aubagne et Montreuil), j'ai pu suivre pendant quelques mois l'actualité du monde du livre jeunesse, en allant de l'édition à l'animation, en passant par la traduction.

2.3 Le projet de l'Île aux livres

Le projet de l'Île aux livres réclame un travail régulier d'enregistrement des nouvelles acquisitions et d'intégration des ouvrages issus du désherbage des différentes bibliothèques de Marseille. De plus, pour préparer le déménagement dans le bâtiment de l'Alcazar et la rétroconversion du fonds, il a fallu mettre en pochette de papier neutre, et recoter, les livres de la réserve, et les classer par format.

Parallèlement à ces tâches matérielles, j'ai participé au travail de réflexion et de conception de ce nouveau service qui doit ouvrir ses portes à la fin de l'année 2002. Cela a consisté pour moi dans le dépouillement du questionnaire envoyé pendant l'été à toutes les bibliothèques de la région PACA sur la question de la conservation partagée en littérature jeunesse, et d'en faire la synthèse pour le groupe régional, puis d'imaginer les suites qu'il fallait lui donner : nouveau questionnaire destiné exclusivement aux établissements intéressés par la conservation d'un fonds dans leurs locaux. J'ai procédé à un premier repérage des

publics potentiellement intéressés par un tel centre de ressources (centres de recherche de la région ou des régions limitrophes ne bénéficiant pas d'un centre de ressources en littérature jeunesse). Il a fallu aussi réfléchir au contenu des différents outils de communication de l'Île aux livres (documents papier et pages du futur site Internet de la Bibliothèque municipale).

Enfin, j'ai proposé un modèle de réorganisation de l'actuel fonds professionnel destiné à devenir, pour partie, le fonds de référence de l'Île aux livres. J'ai donc dû déterminer précisément en quoi consistait ce fonds et dans quelles directions il devait se développer, donner des indications de désherbage pour le fonds professionnel actuel, et procéder à des commandes pour le compléter.

2.4 Le travail de mémoire : les départements jeunesse au sein des BMVR

La bibliothèque municipale de Marseille a constitué un lieu d'observation privilégié dans l'élaboration de mon mémoire d'étude sur la place des départements jeunesse dans les BMVR. Ce travail de mémoire s'est organisé en plusieurs phases dont la première a été de retracer dans ses grandes lignes l'évolution de la place des sections jeunesse dans les bibliothèques françaises d'une part, et d'autre part d'appréhender la courte histoire des BMVR à travers leur statut administratif et la réflexion menée sur ce sujet au niveau national.

Un deuxième pas dans l'avancement de mon projet a été d'élaborer un questionnaire destiné à toutes les BMVR, et qui devait m'aider à déterminer la place qu'y occupent les départements jeunesse. Ce questionnaire regroupe des données chiffrées, aisément comparables entre elles, et des réponses rédigées sur des sujets aussi divers que les missions régionales des départements jeunesse, leur aménagement mobilier, le type de documents concernés par un réseau de conservation partagée, l'organisation générale de la BMVR et le nombre de ses départements, la place des documents multimédias jeunesse dans la bibliothèque, etc.

Face aux conclusions que je pourrai tirer des réponses à ce questionnaire, et qui dresseront un état de la question au niveau national, la bibliothèque de Marseille me donne l'occasion d'une étude de cas d'autant plus intéressante qu'elle présente l'originalité, parmi toutes les BMVR, de proposer un centre de ressources en littérature jeunesse. Cette offre de service par une BMVR prend toute son importance au moment où une prise de conscience nationale pour la conservation des ouvrages pour la jeunesse conduit les bibliothèques à une réflexion sur la conservation partagée dans ce domaine.

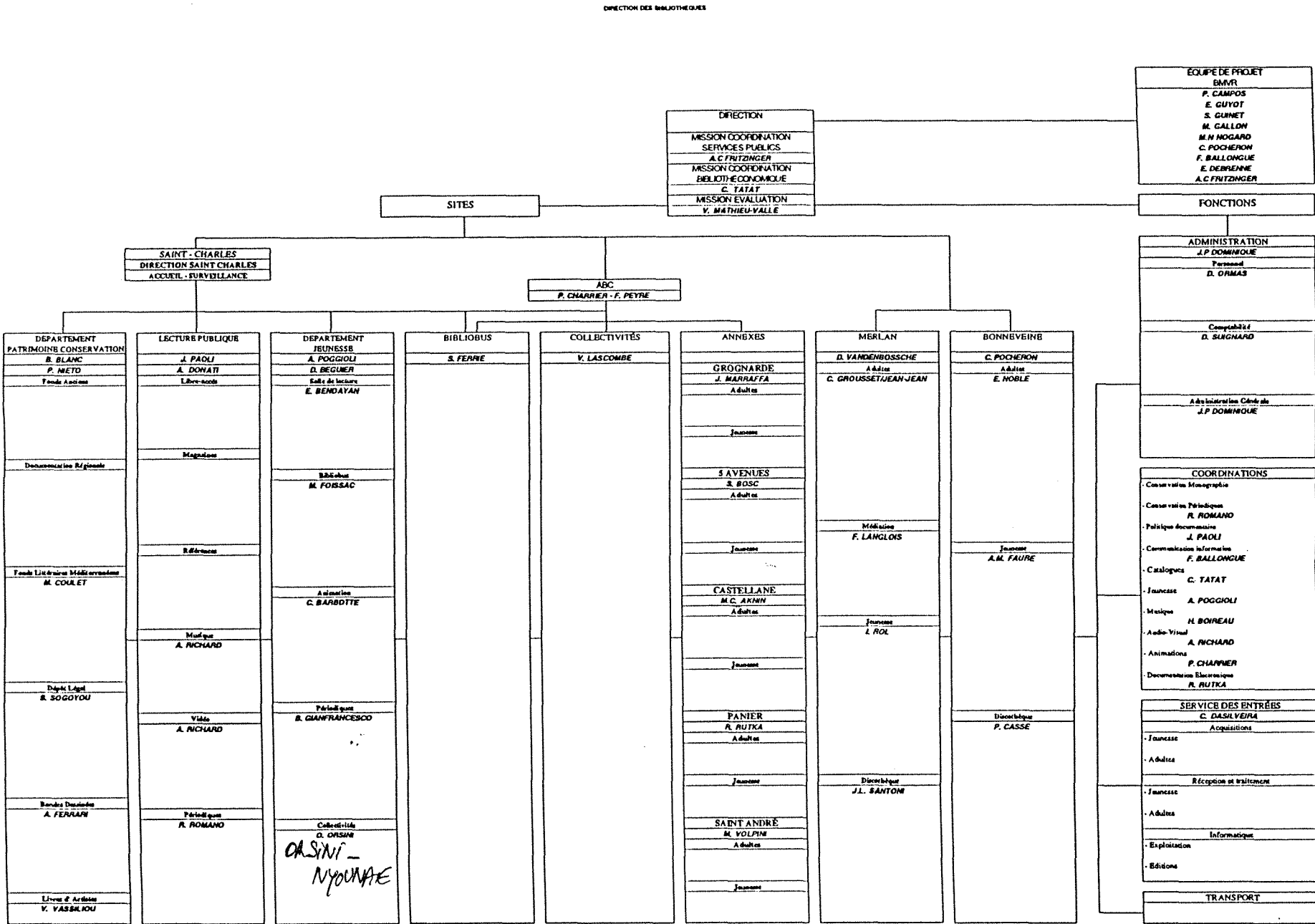
Conclusion

Le stage que j'ai effectué au département jeunesse de la bibliothèque municipale de Marseille a été très enrichissant, notamment grâce à l'accueil qui m'a été fait de la part du directeur de l'établissement, François Larbre, de la responsable du département jeunesse, Annie Poggioli-Barry, et de son adjointe, Danièle Béguier, ainsi que de l'ensemble du personnel des différentes sections jeunesse de la Ville de Marseille, et tout particulièrement de la bibliothèque Saint-Charles.

Le stage m'a apporté une connaissance approfondie à la fois du travail interne de la bibliothèque, et aussi des partenaires de cette institution, particulièrement nombreux et importants en département jeunesse. Le projet de BMVR m'a permis de ne pas perdre de vue l'organisation générale de l'établissement et d'éviter d'être trop impliquée dans la vie d'un seul service. Mon travail de mémoire sur la place des départements jeunesse dans les BMVR a d'ailleurs contribué à me construire une vision globale de l'organisation d'un établissement.

Finalement, ce stage m'a permis de confirmer mon attrait pour le travail en lecture publique, mais a aussi confirmé ma vocation pour le travail en bibliothèque, quelle qu'elle soit, pour ce que la fonction de conservateur comporte de travail en équipe, de gestion d'une collection, de contact avec le public, et surtout d'introduction permanente de nouveautés dans le métier.

Annexe I : organigramme de la bibliothèque municipale de Marseille



Annexe 2 : Schéma directeur d'organisation BMVR, étape 2, analyse de l'existant, GRECOM Organisation.

PUBLICS ACTUELS / SERVICES ACTUELS

PUBLICS	Attentes	Réponses	Lieux	Remarques
Enfants < 3 ans	<ul style="list-style-type: none"> • A proximité • Livre/jeu • Surveillance (?) 	<ul style="list-style-type: none"> • Offre adaptée • Lieu adéquat 	Toutes bibliothèques	Nécessite un lieu équipé spécialement + personnel (rangement)
Enfants 3 – 6 ans	<ul style="list-style-type: none"> • A proximité • Livres distractifs, BD, CD spécialisés • Surveillance • Conseils 	<ul style="list-style-type: none"> • Offre adaptée • Conseils • Lieu contrôlé 	Toutes bibliothèques + bibliobus	Idem précédemment + conseils de lecture
Enfants 7 – 10 ans	<ul style="list-style-type: none"> • A proximité • Livres découverte (parascolaire) + distraction BD • Autonomie choix (?) • Conseils (?) 	<ul style="list-style-type: none"> • Libre-service • Consultation (?) • Conseils 	Toutes bibliothèques	
Enfants 11 – 15 ans	<ul style="list-style-type: none"> • A proximité ? • Livres scolaires + • Distraction (BD, CD...)(parascolaire) + • Autonomie choix • Lieu de travail • Conseils 	<ul style="list-style-type: none"> • Offre adaptée • Espace de travail (?) • Conseil s(?) 	Toutes bibliothèques (avec espace de travail ?)	

PUBLICS	Attentes	Réponses	Lieux	Remarques
Ados 16 - 18 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Livres scolaires et parascolaires • BD,CD • Lieu de travail • Conseil 	<ul style="list-style-type: none"> • Espace de travail • Collections adaptées (<i>usuels, livres scolaires</i>) • Prêts self-service (CD) • Conseils (?) 	St Charles Autres lieux ?	
Relais (enseignants, animateurs d'associations)	<ul style="list-style-type: none"> • Considérés comme spécifiques • Beaucoup de livres 	<ul style="list-style-type: none"> • Traitement particulier (<i>visites, discussions</i>) • Prêts globaux aux collectivités 	St Charles Bibliobus (?)	

